

PROGRAMME CAMP DE JOUR VILLE DE LÉVIS PRÉCISIONS DU FONCTIONNEMENT ÉTÉ 2021 - MESURES SANITAIRES

Bonjour,

L'équipe administrative du camp de jour est heureuse de vous retrouver pour la saison 2021. Vous trouverez ci-joint quelques informations générales vous permettant de bien planifier l'arrivée de votre enfant avec nous.

RAPPEL IMPORTANT FERMETURE DU PONT PIERRE-LAPORTE

Au cas où elle vous aurait échappé, nous portons à nouveau à votre attention la communication par courriel que nous vous avons acheminée concernant les impacts des travaux du pont Pierre-Laporte dès le 28 juin. Nous sollicitons votre collaboration afin d'atténuer ces effets. [Impacts des travaux pont Pierre-Laporte](#)

POUR PLANIFIER VOTRE CAMP : MÉMO FRIGO

Afin de vous soutenir dans la planification du matériel et du suivi de certaines modalités de fonctionnement pour un été réussi avec nous au camp de jour, vous trouverez ci-joint un outil « Mémo frigo » synthèse. Notez que vous y trouverez également les coordonnées pour rejoindre le personnel sur le site de camp de jour de votre enfant.

RAPPEL FICHE SANTÉ ET FORMULAIRE DE SUPERVISION DE LA MÉDICATION

Si vous ne l'avez pas déjà fait, merci de compléter la fiche santé dès maintenant afin d'éviter tout retard lors du premier jour de fréquentation de votre enfant. La fiche santé complétée est obligatoire pour que votre enfant puisse fréquenter le camp de jour auquel il est inscrit. Il en va de même pour le formulaire de supervision de la médication pour les enfants pour lequel cela est requis. La santé et la sécurité de votre enfant nous tiennent à cœur !!

MESURES SANITAIRES

C'est vraiment chouette, car le contexte pandémique va de mieux en mieux. Toutefois certaines règles sanitaires demeurent. Il nous faut rester vigilant afin que nous puissions répondre aux règles de prévention pour la sécurité des enfants et du personnel. Nous ne ferons aucun compromis à ce propos. Voici le sommaire des mesures sanitaires.

1. Si mon enfant présente des symptômes apparentés à la COVID-19 que dois-je faire ?

Il est recommandé de garder l'enfant à la maison et d'éviter les contacts avec d'autres personnes du camp de jour. Nous ne pourrions accepter sa présence pour sa journée de camp. La santé publique recommande d'attendre 24 heures et réévaluer l'évolution des symptômes.

Notez que si un enfant présente des symptômes durant la journée, il sera automatiquement isolé et sous surveillance d'un membre du personnel afin d'éviter qu'il ne soit en contact avec d'autres personnes. Vous serez contacté rapidement et nous vous demanderons de venir le chercher dans les meilleurs délais. Votre collaboration demeure essentielle pour nous.

Vous êtes invité à utiliser l'outil d'évaluation sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou à composer le 1 877 644-4545 et à suivre les directives données pour savoir si votre enfant doit être testé ou s'il peut retourner au camp.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous référer à [cette page d'information du gouvernement du Québec](#).

2. Est-ce que le personnel et mon enfant devra porter un masque ?

Le port du masque à l'extérieur n'est pas requis pour les enfants ou le personnel sauf si la distanciation ne peut être respectée (ex.: lors de premiers soins). Cependant, le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire pour les enfants de 10 ans et + (et le personnel du camp) lorsque la distanciation de 2 mètres n'est pas possible avec d'autres enfants et/ou employés de différents groupes bulles, à l'extérieur et à l'intérieur. En tout temps, lors des déplacements dans les locaux à l'intérieur, dans les zones communes et en transport d'autobus le masque (ou le couvre-visage) est requis.

Si votre enfant a 10 ans et +, nous vous demandons svp de vous assurer qu'il dispose dans son matériel de 2 masques (ou couvre-visage). Notez que la Ville ne fournit pas les masques aux enfants.

Si pour des questions de santé votre enfant de 10 ans et + ne peut porter le masque, nous vous invitons à faire parvenir un billet d'un professionnel de la santé à l'adresse courriel infocamp@ville.levis.qc.ca.

3. Quelles sont les principales règles de prévention que je devrai respecter ?

Toutes nos procédures ont été revues afin de respecter quatre grands principes soient :

Respect de la distanciation physique et les groupes bulles

Nous avons réorganisé l'environnement physique afin d'être en mesure de respecter les deux mètres de distanciation entre le personnel et les enfants. Sommairement cet été :

- Aucune distanciation n'est requise entre les enfants d'un même groupe bulle.
- La distance de 2 mètres entre les enfants et tous les membres du personnel (même l'animateur du groupe) doit être respectée en tout temps.
- Deux groupes peuvent former un duo stable tout en gardant une distanciation de 2 mètres en tout temps entre les groupes. Le duo devrait être le plus possible le même pour l'été ou la semaine (stable dans le temps).
- À l'arrivée avant le début des activités et en fin de journée en attente des parents, les mêmes consignes s'appliquent. Il y a donc une possibilité de réunir des participants de groupes différents tout en conservant la distanciation physique de 2 mètres en tout temps pour tous.

Lorsque vous vous présenterez à la table d'accueil matin et soir, nous vous demandons de respecter la distanciation de 2 mètres avec le personnel camp de jour et les autres personnes en attentes. Merci de votre collaboration.

Enfin noter qu'aucun parent ne pourra circuler dans les bâtiments dédiés aux camps, de jour.

Activités extérieures : nous devons privilégier les sites extérieurs et limiter l'utilisation des locaux à l'intérieur en respectant un nombre maximum de participants par local. Noter que chaque groupe disposera de son espace réservé à l'intérieur.

Limitation des contacts physiques : Nous devons réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus. Les enfants disposeront de matériel pour les activités, mais le matériel individuel sera privilégié (ex. : petit ensemble individuel pour faire le coloriage). Le matériel partagé entre les enfants sera lavé après chaque usage. Notez que les jeux/jouets personnels des enfants ne sont pas autorisés sur les parcs.

Application rigoureuse des mesures d'hygiène : Nous appliquerons et ferons respecter rigoureusement les règles sanitaires, dont le lavage des mains régulier des enfants et du personnel. Des stations de désinfectant seront disponibles. Par ailleurs, les locaux, le matériel et les modules de jeux seront désinfectés tous les jours.

Pour le lavage des mains, je vous invite à prendre connaissance de ces informations avec votre enfant : [Conseils et prévention](#).

Nous vous précisons que ces règles peuvent changer, si les instances gouvernementales nous l'exigent. Dans de tels cas, nous vous en informerons et nous mettrons en place les mesures nécessaires. Prenez note que bien que les médias diffusent des informations, la Ville de Lévis doit toujours procéder sur réception de règles précises de la Santé publique et de la CNESST. Nous ne pouvons agir à la suite d'informations des médias. Enfin, les informations que nous vous transmettons sont basées sur la projection que le gouvernement déclarera possiblement que le 28 juin la région sera en zone verte.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur les mesures de prévention des camps de jour du Québec, nous vous vous invitons à lire le [Guide des mesures Covid-19 de l'Association des camps du Québec](#).

POUR TOUTES AUTRES QUESTIONS

Pour des informations supplémentaires, nous vous invitons à nous contacter par courriel à l'adresse infocamp@ville.levis.qc.ca ou par téléphone au 418 835-4960 poste 4639, il nous fera plaisir de vous apporter les précisions demandées.

En espérant que toutes ses informations ont pu vous éclairer, nous vous souhaitons un bel été !!

L'équipe du camp de jour de la Ville de Lévis